

# Conseil Citoyen de la Transition Écologique (CCTE)

## BILAN DE MANDAT

Plénière du 09 décembre 2025



# Sommaire

- 1 - Démocratie participative
- 2 - Végétalisation de la ville et désimperméabilisation des sols
- 3 - Appuyer la structuration de filières paysannes, bio, locales
- 4 - Alimentation biologique, locale et équitable
- 5 - Se doter d'une politique d'achats publics responsables
- 6 - Mettre en œuvre une démarche Territoire à Énergie Positive
- 7 - Mobilités
- 8 - Tri des déchets
- 9 - Limiter la place de la publicité dans l'espace public
- 10 - Accompagnement au numérique



# 1-Démocratie participative

Création du CCTE : délibération du conseil municipal du 19 Mai 2021

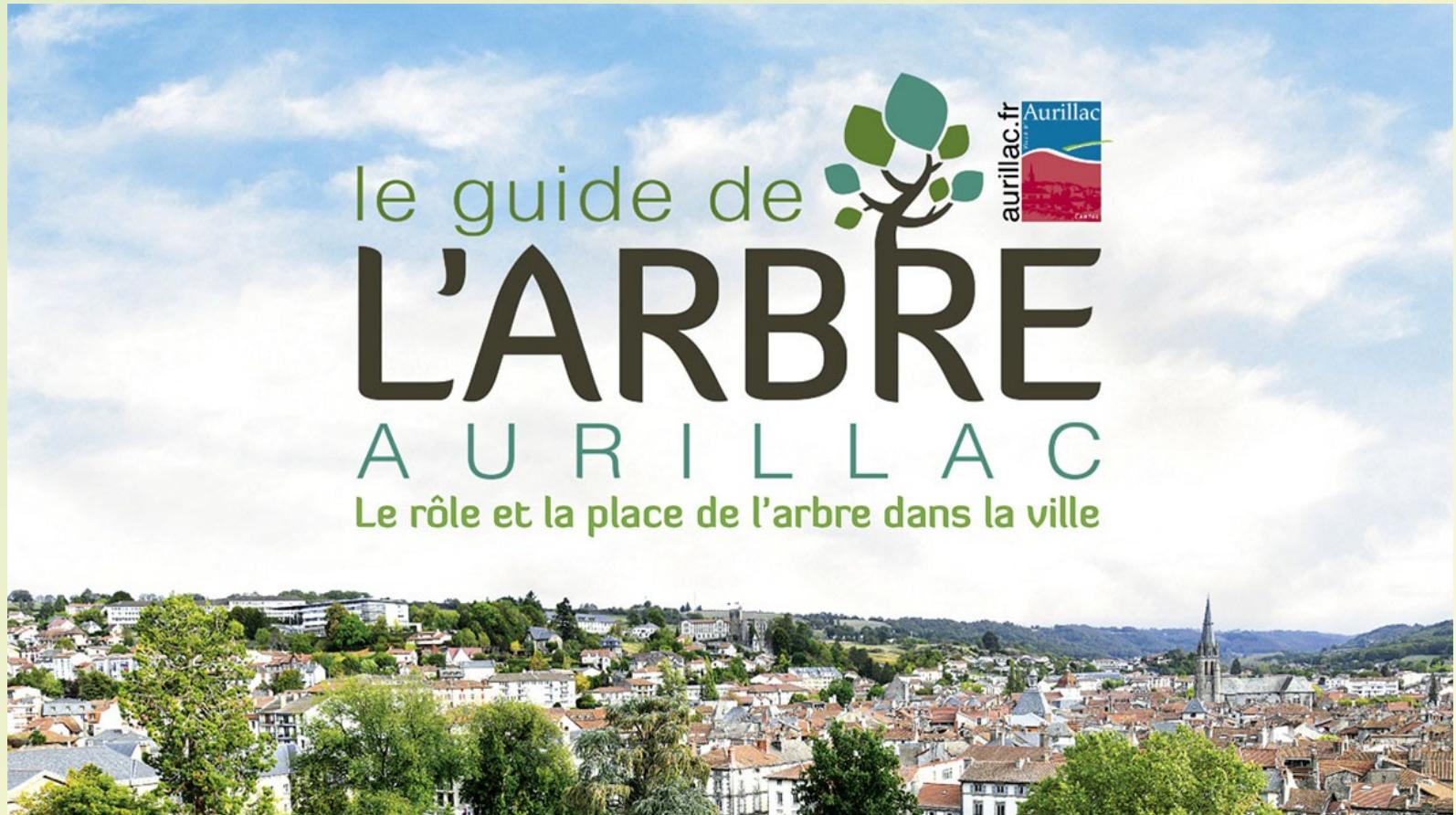


# Charte de l'Arbre



**AURILLAC**  
Charte de l'arbre  
*« L'arbre qui ne cache pas la forêt »*

# Guide de l'Arbre



# Une naissance, un arbre

## 1 NAISSANCE 1 ARBRE

*Vous venez d'accueillir un enfant  
dans votre foyer, félicitations !*

**Ce coupon est échangeable contre  
1 arbre** que vous pourrez venir récupérer  
en vous présentant à l'accueil du centre  
technique municipal avenue G.Pompidou :

**Mercredi 26 février 2025 de 14h à 17h**

**Samedi 1<sup>er</sup> mars 2025 de 8h30 à 12h**

Vous aurez le choix entre 8 essences  
d'arbres différentes dans la limite  
des stocks disponibles ; nos jardiniers  
pourront vous conseiller.



## 1 NAISSANCE 1 ARBRE

*Vous venez d'accueillir un enfant  
dans votre foyer, félicitations !*

Nous vous invitons à la cérémonie  
de plantation qui se tiendra

**Samedi 15 mars 2025 de 8h30 à 12h**

sur la promenade de Vorona  
à l'occasion de laquelle vous pourrez  
parrainer un arbre.



# Permis de végétaliser

4 demandes  
1 en cours

## PERMIS DE VEGETALISER – COMMUNE D'AURILLAC DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

### DEMANDEUR

Nom :  
Prénom :

Qualité :

- Particulier
- Association
- Entreprise ou commerçant
- Autre, précisez :

Nom de la structure éventuelle (association ou entreprise) :

Adresse :

Email :  
Téléphone :

Pour une demande de permis de végétaliser située au droit d'une habitation :

Statut :

- Propriétaire
- Locataire (joindre l'accord du propriétaire)
- Copropriétaire (joindre copie de la résolution de l'assemblée générale)
- Autre, précisez :

### DESIGNATION DU LIEU A VEGETALISER

Localisation de l'espace à végétaliser (plusieurs choix possibles) :

- En pied de bâtiment
- Le long d'une façade à végétaliser
- En pied d'arbre
- Petit îlot engazonné
- Zone minéralisé (du type trottoir, placette)

Adresse du lieu à végétaliser (en face du n° / rue - avenue - boulevard) :

.....  
.....  
.....

Description du type de végétalisation :

- Directement en pleine terre
- En pleine terre à la suite d'un décroutage du revêtement minéral
- Dans un bac de culture
- Dispositif de végétalisation en façade (treillis, auvent, ...)
- Autre, précisez :

ENVIRONNEMENT ■ La Ville développe des projets pour revitaliser ses rues et ses façades dans un but écologique

## Remettre l'arbre au milieu de la cité



DIFFÉRENCE. L'indice de confort thermique (UTCI) montre que l'une des pistes pour réduire les îlots de chaleur en ville réside dans la plantation. PHOTO AURÉLIEN FULLERINGER

Si Aurillac replante des arbres, c'est aussi pour lutter contre le dérèglement climatique. Plusieurs projets sont en cours. D'autres vont émerger. Notamment celui de permettre aux propriétaires de planter certaines essences au pied de leur maison ou immeuble.

Anne Modèle

Planter des arbres pour lutter contre les effets du dérèglement climatique est l'un des enjeux dont se sont emparés les élus des grandes métropoles, comme Lille, depuis plus de dix ans. À Aurillac, le Guide de l'arbre (\*), édité par la Ville et rédigé avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE), permet d'en faire le constat. Dans la rue des Frères-Charmes, par exemple, une modélisation permet d'observer qu'en présence de grands arbres, la température ressentie par les habitants serait de 13 °C moins élevée, que sans arbre. Cette différence

se ressent aussi en présence de petits arbres : - 9 °C. Cet indice de confort thermique (UTCI) montre que l'une des pistes pour réduire les îlots de chaleur en ville réside dans la plantation.

Aurillac a déjà amorcé sa métamorphose. Le centre-ville se revégétalise doucement. Mireille Laborie, élue chargée du défi climatique et de la transition écologique à la Ville, raisonne par étapes. « On a fini Saint-Géraud, où on a attaqué Gerbert », assurant que depuis quelque temps, « tout est revu dans ce sens-là. Fière de Vivacité, où « 50 arbres ont été replantés », elle l'est moins de la minéralité

de l'esplanade Michel-Crespin, mais promet qu'une « pergola le long de la Maison des associations » permettra d'apporter de l'ombre végétale.

« Il est vrai que nous sommes parfois obligés d'abattre des arbres, soit par sécurité publique, soit parce qu'ils sont malades. Toutes les maladies ne sont pas forcément visibles », admet l'adjoint. Mais en plus des mesures de compensation de replantation, un nouveau dispositif va voir le jour à Aurillac : « Un arbre, une naissance » sera lancé « dès octobre ». Il repose sur une initiative durable : à chaque famille qui accueille un bébé, nous proposons un arbre à choisir parmi une liste d'essences. Ceux qui n'ont pas de terrain auront le choix de planter sur la promenade de Vronna, au printemps, lors d'une cérémonie commune », assure-t-elle. A raison d'une cinquantaine de naissances par an dans la cité gardoise, cela représente un « coût utile pour la société ».

**Végétaliser sa façade grâce à une fosse**  
Parallèlement, à l'instar des métropoles qui accompagnent les propriétaires dans la végétalisation de leur façade, la mairie va mettre en place, en octobre également, un « permis de végétaliser ». « Les citoyens, qui en font la demande à la mairie, pourront occuper une partie de l'espace public pour planter des essences au pied de leur maison », décrit-elle. Creuser une fosse pour créer des petits espaces verts « sera donc bien le moins coûteux », assure-t-elle. Une action de sensibilisation sur l'importance de l'arbre va être déployée auprès des professionnels et particuliers pour rappeler les mesures répressives.

Un permis de végétaliser les façades pour occuper un peu d'espace public

1 (\*) C'est une étude réalisée sur demande d'« une action de sensibilisation sur l'importance de l'arbre va être déployée

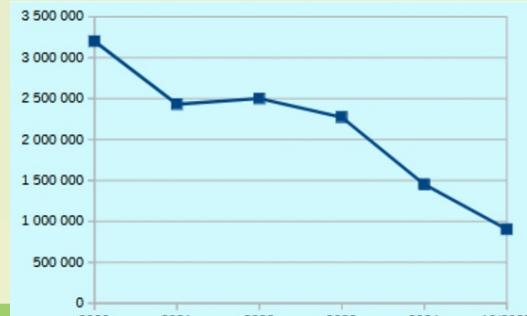
# Éclairage public

Travail sur le respect de la loi concernant l'extinction des éclairages.

Le Conseil municipal du 12 octobre 2022 a acté la réduction de l'impact environnemental de l'éclairage public et de la pollution lumineuse à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022 dans certains quartiers de la ville (*extinction de 0h à 5h du matin*).

Sur le reste de la ville, diminution de la puissance de manière progressive.  
(-25 % à 21h00, -50 % à 22h00, -60 % de 00h à 5h00)

Actuellement **4 000** éclairages leds ont été changé sur **6 000**.



Consommation annuelle en Kwh



Montant annuel



Prix unitaire du Kwh

# Autres instances participatives

Conseils de Quartier : 6 conseils existent depuis 2002



Conseil citoyen (quartier politique de la ville)



# 2-Végétalisation de la ville et désimperméabilisation des sols

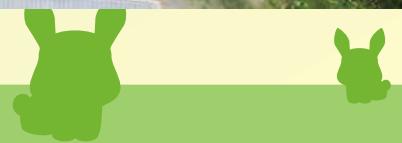
- Parking LABRO
- Parking de la FRATERNITÉ



# Aménagement et végétalisation des rues piétonnes



# Giratoire de Verdun



# Gestion du patrimoine arboré de la ville



## Bilan des plantations/abattages

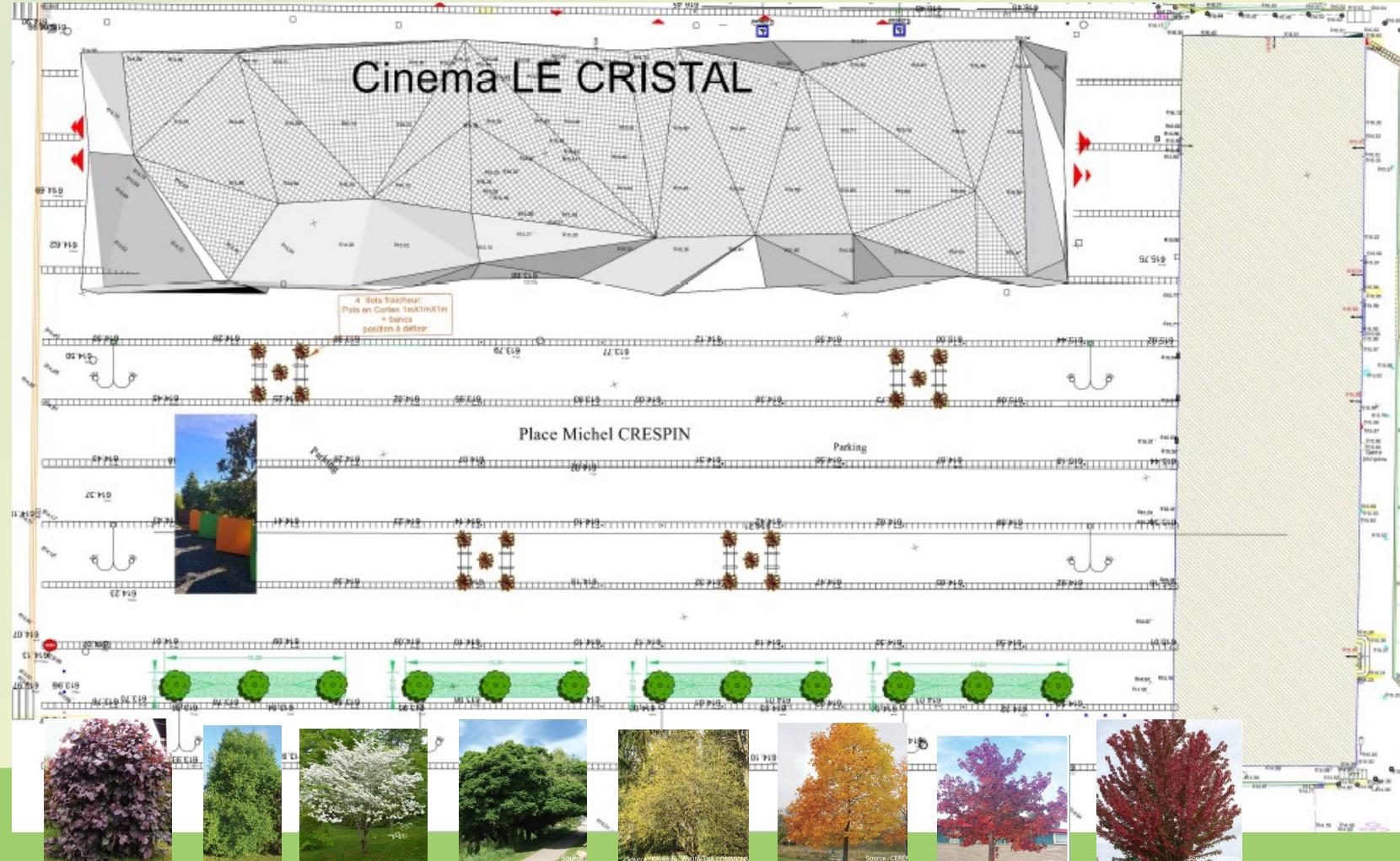
- **2023** : 58 plantations pour 23 abattages
- **2024** : 46 plantations pour 18 abattages
- **2025** : 131 arbres plantés (dont 80 plantations pour l'action une naissance/un arbre) pour 32 abattages



# Gestion différenciée des espaces verts

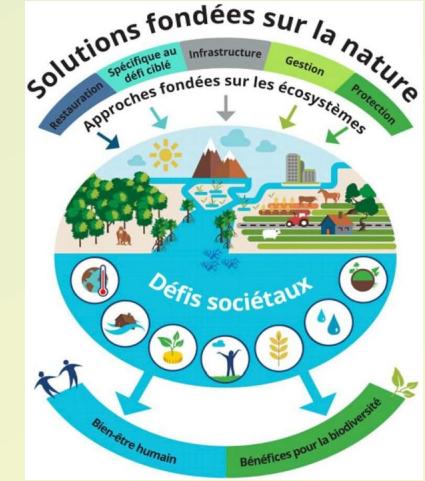


# Aménagement de la Place M. Crespin



# École du Développement Durable

Cours Oasis – École de Tivoli



# École de Tivoli - Cour n°1



# École de Tivoli

## Cour n°2



# 3-Appuyer la structuration de filières paysannes, bio, locales

Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs(trices) dans une logique paysanne.

Projet Alimentaire Territorial (PAT)



# 4-Alimentation biologique, locale et équitable



Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.

## Restauration scolaire :

32,10 % de Bio (24,3 % de bio + 7,8 % de bio équitable)

68 % de produits locaux (y compris bio locaux)



Certification ECOCERT



# 5-Se doter d'une politique d'achats publics responsables

(incluant les dispositions sociales, environnementales et locales)

La ville insère des clauses et des critères de jugement des offres environnementaux et sociaux dans ses marchés publics.

En effet, chaque année, le Conseil municipal exprime sa volonté politique d'utiliser la commande publique pour renforcer la cohésion sociale en favorisant l'accès et le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion.



# 6-Mettre en œuvre une démarche Territoire à Énergie Positive

## Plan climat – Photovoltaïque - Réseau de Chaleur bois

Projet du futur champ Photovoltaïque



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la  
**CROISSANCE VERTE**



# Soutenir les rénovations à haute efficacité énergétique

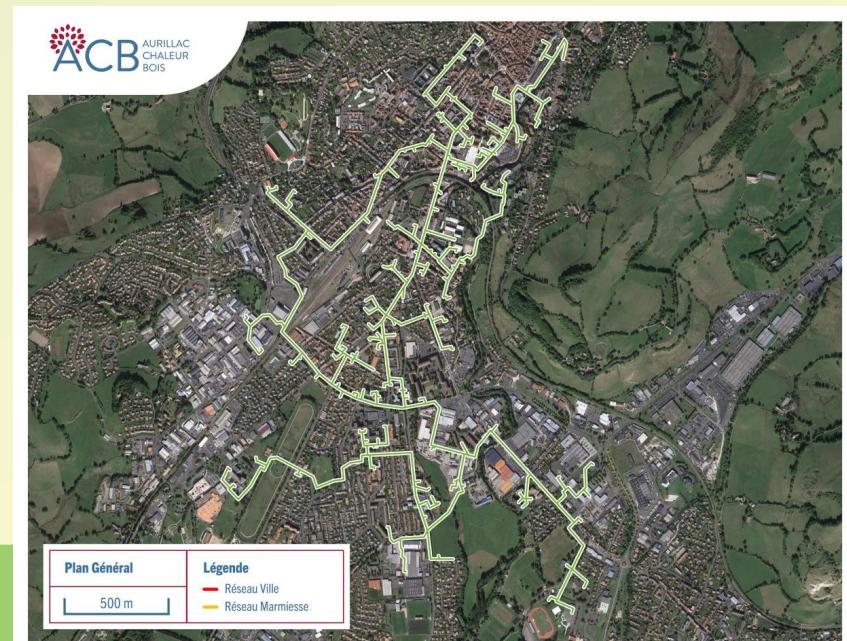
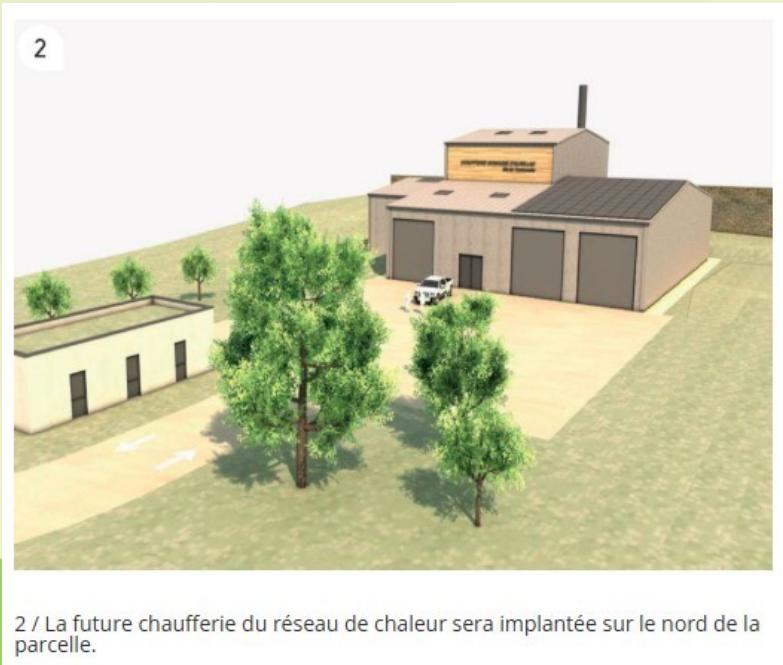


Accompagner les ménages en situation de précarité énergétique



# Réseau de chaleur bois

- La chaufferie biomasse de l'Yser a été Mise en service en septembre 2020.
- 22,7 km de réseau.
- Elle alimente près de 5 500 équivalents logements.
- 12 300 Tonnes de CO<sup>2</sup> évitées par an.
- Extension du réseau de chaleur sur la partie nord de la ville ( à Toulousette).
- 6,8 km de réseau pour 2 000 équivalents logements alimentés



# 7- Mobilités

Donner la priorité aux mobilités actives :

Schéma directeur des mobilités (*parking relais, covoitage...*)





## Les 6 itinéraires «vélo fûté» d'Aurillac



### Légendes :

Les 6 itinéraires conseillés:	
1	Centre Ville → Peyrelevade
2	Centre Ville → Béleix
3	Centre Ville → Béleix → Ponetié → Arpajon/Cère
4	Centre Ville → Ponetié → Stalhières → Arpajon/Cère
5	Centre Ville → Marmiers
6	Centre Ville → Albielles → PVje Universitaire

	Gares à vélo existantes (abonnement)
	Association L'Atelier Vélo Céle 15
	Boutique Status Aurillac

### Points informations :

	Toutes les zones à 30km/h sont circulables en double sens pour les vélos
	L'Atelier Vélo Céle 15 Aurillac Horaires: Mardi : 16h-18h Achat et réparation de vélo à prix bas (vtt, Vélo électrique compris) Mercredi : 14h-16h Samedi : 14h-16h 16 rue Anatole Varenne 04 71 40 19 00
	Informations et Prix des locations de Garages à Vélo : Service Stationnement 12 rue de la Côte 04 71 40 19 00
	Boutique Status Horaires : du lundi au vendredi : 8h30-12h15 et 13h45-17h45 3 avenue Gambetta 15000 AURILLAC

### Géovélo :

<https://geovelo.app/fr/>



# 7- Mobilités

Donner la priorité aux mobilités actives :  
Piétonisations du Centre-ville



# 8- Tri des déchets

Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au TRI des déchets pour tous les acteurs de la commune



# 9-Limiter la place de la publicité dans l'espace public



# 10- Accompagnement au numérique



Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec assistance humaine à destination de tous

